21e ANNÉE (3e SÉRIE) | N° 32 | 10 AOUT 1899

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

INTRODUCTION A LA VIE SACERDOTALE

PAR LE R. P. BOUCHAGE

(Deuxième article)

DEUXIÈME PARTIE

EXCITATION A LA FERVEUR SACERDOTALE ET EXERCICES DE LA VIE ILLUMINATIVE

Cette seconde partie de l'*Introduction* elle aussi comprend cinq livres.

Livre I. — De la ferveur sacerdotale

1. Après le passage miraculeux de la mer Rouge, les Hébreux, délivrés du joug des Egyptiens, entonnèrent le cantique de la reconnaissance. A notre tour, exprimons à Dieu notre gratitude : il nous a affranchis de la servitude du péché et purifiés de nos souillures. La reconnaissance est un devoir, devoir trop négligé surtout de nos jours, même par les prêtres.

2. Au delà de la mer Rouge s'étendait un vaste désert aride et sans chemin, qu'il fallait traverser avant de gagner la Terre promise. Pour opérer heureusement cette traversée les Hébreux eurent besoin d'un guide sûr : le Seigneur y pourvut par la colonne de nuée et le ministère de Moïse. La région de la vie spirituelle qui s'ouvre devant nous au sortir des eaux de la pénitence est, pour l'infirmité et l'ignorance de notre esprit, comme un désert sans chemin et sans eau. C'est pourquoi, si nous ne voulons pas nous égarer, nous avons besoin d'une direction éclairée, sage et vraiment prudente. Nous la trouverons dans les écrits des maîtres de la vie spirituelle et surtout dans le ministère de notre directeur.

3. Le principal travail de la vie illuminative a pour objet l'imitation de Jésus-Christ, l'acquisition de ses dispositions et de ses vertus. Mais pour mener à bonne fin ce travail, il ne suffit pas d'avoir des guides excellents, il faut encore un grand courage et une vive dévotion envers Notre-Seigneur, c'est-à-dire une véritable et solide ferveur. Sans cette ferveur nous déserterons notre drapeau au premier choc des tentations ou des aridités, comme cela ne se voit que trop souvent. Exerçons-nous de nouveau aux pratiques de la vie purgative et aux moyens propres à nous conserver dans la grâce ; puis, appliquons-nous à acquérir la vraie ferveur, nécessaire à quiconque s'engage à la suite de Jésus-Christ. (Ch. I).

4. Voulons-nous travailler avec succès à l'acquisition de la ferveur sacerdotale ? Voici la marche à suivre. Concevons d'abord de cette ferveur une idée nette et exacte ; puis, considérons et méditons attentivement les motifs qui nous pressent de vivre en prêtres fervents ; et enfin, mettons-nous à l'œuvre, employons généreusement les moyens propres à nous obtenir du ciel cette grâce insigne.

5. Voici le portrait que le P. Bouchage trace du prêtre fervent :

> Le prêtre qui est saint (fervent) aime et sert son Dieu de tout son cœur et de toutes ses forces pour autant que cela est possible aux saints ordinaires ; le nom seul de péché mortel le fait frémir d'horreur ; il préfère les plus dures privations au malheur de commettre un seul péché véniel délibéré, et il souffre de ceux qui lui échappent ; il emploie les moyens de se procurer des grâces toujours plus grandes ; il renonce à de vives satisfactions plutôt que de perdre un moment sans nécessité ; il jeûne et mortifie sa chair d'une façon rigoureuse ; il se confesse très fréquemment et toujours avec des sentiments qui le feraient croire un grand pécheur ; il ne cesse d'offrir à Dieu des actes de contrition et d'amour ; il se rendrait plutôt malade que d'omettre sans raison un devoir de piété ; il se renonce dans le plus intime de ses désirs ; il s'exerce aux vertus dans le degré héroïque ; il consacre tous ses loisirs à l'oraison ; en un mot, il fait son devoir avec un soin, une confiance et un amour extraordinaires.

Tel est l'idéal du prêtre fervent. Deux traits le caractérisent : c'est un homme d'oraison, et c'est un homme de mortification ; il pratique l'une et l'autre avec autant de générosité que de persé-

vérance. Inutile de faire remarquer qu'un prêtre peut être fervent sans posséder ce degré parfait et héroïque qui est décrit ici. (Ch. II).

6. Le premier motif que nous avons de mener une vie fervente, se tire des inconvénients causés par le manque de ferveur.

Le manque de ferveur consiste dans l'absence de volonté réelle et efficace pour sa propre sanctication, dans l'absence d'efforts persévérants et vigoureux dans la pratique de l'oraison et de la mortification. Or, ce manque de ferveur nous cause de graves dommages. D'abord, on déchoit tous les jours, selon la maxime : Qui n'avance pas recule. Puis, c'est la tiédeur plus ou moins caractérisée, le laisser aller des âmes immortifiées ; les péchés véniels renaissent ; le remords s'étend au fond du cœur, comme le brouillard au fond des vallées ; la crainte d'être vomi de la bouche du Christ recommence à troubler l'âme. Je ne sais quelle inquiétude, quel malaise moral accompagne la célébration des saints mystères ; les fonctions du ministère sont accomplies encore exactement, mais avec un certain dégoût. Ajouter la privation de ces secours abondants qui rendent facile l'accomplissement du devoir sacerdotal, devoir qui demeure entier, et qui devient d'autant plus pénible.

Oui, le démon est un menteur : il détourne de la ferveur sous prétexte qu'elle mène au sacrifice, et il précipite dans la tiédeur, qui est un enfer anticipé. (Ch. III).

7. La vie fervente est le véritable chemin du bonheur en ce monde et en l'autre, et c'est le second motif qui doit nous porter à l'embrasser. Il est faux que la terre promise de la ferveur dévore ses habitants, qu'on n'y peut plus ni boire ni manger, que le scrupule y foisonne et que l'on y tombe dans l'hypocondrie. Les saints qui ont parcouru cette terre affirment précisément le contraire. Témoin saint François de Sales qui assure que « la vie dévote est une vie douce, heureuse et aimable. » Témoin saint François d'Assise, saint François de Borgia, saint Philippe de Néri, saint François-Xavier, qui goûtaient dès ici-bas les joies du paradis.

Sans doute, les saints ont tous été contredits, éprouvés par la souffrance. Et pas n'est besoin d'être saint ou dévot pour sentir l'aiguillon de la douleur. Mais les consolations de Dieu changent, pour les âmes ferventes, toute amertume en douceur.

Au surplus, n'est-ce pas une folie de penser que Jésus-Christ nous laissera sécher d'ennui, parce que nous nous efforcerons de l'aimer comme les saints ? Ce n'est pas de se mortifier qui rend la vie malheureuse, mais d'offenser Dieu en satisfaisant ses sens. Une vie fervente est le vrai chemin du bonheur temporel et éternel. (Ch. IV).

8. Un troisième motif de nous adonner à la pratique de la ferveur est l'assurance d'acquérir une plus belle place au ciel. Car les degrés de gloire au paradis correspondent aux degrés de ferveur en cette vie. Ainsi, bien que Dieu soit la cause première de nos bonnes œuvres et du degré de gloire que nous atteindrons, il est certain que nous-mêmes nous réglons et déterminons, par notre libre coopération et par notre plus ou moins grande fidélité à la grâce, la mesure du bonheur dont nous jouirons dans le ciel.

Or, le prêtre à cause de sa dignité éminente et des moyens nombreux et puissants dont il dispose pour se sanctifier, ne doit pas borner ses prétentions à un degré de gloire ordinaire, il faut qu'il travaille à s'élever plus haut. D'ailleurs, refuser cette place plus élevée ne serait pas seulement un manque d'amour et de générosité : ce serait encore s'exposer à un grave danger. Car, dit saint François de Sales, « celui qui a reçu quelque grâce, et celui qui pensant en avoir suffisamment ne la fait point profiter, mais la laisse oisive et infructueuse, on lui ôtera ce qu'il a et même ce qu'il n'a pas. Cela veut dire qu'on lui ôtera les grâces qu'il a, parce qu'il ne les fait pas profiter, et que celles qui lui étaient préparées ne lui seront pas données, d'autant qu'il s'en est rendu indigne par sa négligence. Ce qui néanmoins, ajoute le même savant docteur, ne doit pas s'entendre de la grâce suffisante, que Dieu ne refuse jamais à personne, mais de l'efficace, laquelle, par un juste jugement, il ne donne pas aux âmes paresseuses et ingrates, à cause qu'elles en abusent. » (Ch. V).

9. Le désir de l'Eglise est un quatrième motif pour nous de secouer notre apathie, de nous élever aux desseins généreux des grandes vertus, de travailler à devenir de saints prêtres, et non des prêtres seulement bons. Rappelons-nous la grave recommandation qu'elle nous adressa le jour de notre ordination : *Studete sancte et religiose vivere* ; ce qu'elle demanda pour nous au Seigneur en ce moment solennel : *Ut in lege tua, die ac nocte meditantes, quod legerint, credant, quod crediderint, doceant, quod docuerint, imitentur ; justitiam, constantiam, misericordiam, fortitudinem cæterasque virtutes in se ostendant: ...et inviolabili caritate in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi, in die justi judicii Dei, conscientia pura, fide vera, Spiritu sancto pleni, resurgant.*

L'Eglise nous conjure de nous donner à Dieu et aux âmes sans mesure et sans restriction, pour trois raisons : c'est le vœu des saints du ciel, qui veulent des remplaçants capables de soutenir et de perfectionner les œuvres que, pour la gloire du Christ, ils ont commencées sur la terre ; c'est le vœu des pieux fidèles, qui désirent empêcher le triomphe de l'impiété et arrêter les progrès de l'irréligion et du libertinage ; c'est le vœu des âmes du Purgatoire, qui brûlent d'aller plus vite chanter le Rédempteur et le prier pour nous. (Ch. VI).

10. Le pieux auteur conclut cette pressante exhortation à la pratique de la ferveur sacerdotale par un appel que Notre-Seigneur adresse à son

prêtre, lequel lui répond en s'engageant à marcher résolument dans les voies de la véritable sainteté.

Voici d'abord l'appel de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Après s'être plaint de ce que tant de prêtres empêchent, par leur vie attiédie et sans courage, la propagation de son règne, — car, selon la pensée de saint Jean Chrysostome, si tous les prêtres étaient parfaitement chrétiens, il n'y aurait plus de païens sur la terre, — il propose au prêtre décidé à être non seulement son serviteur, mais son ami, le genre de vie qu'il devra pratiquer. Pour seconder Jésus-Christ dans l'établissement de son règne sur la terre, il se sacrifiera corps et âme, il préférera la folie de la croix nue à tout l'univers, il embrassera la pauvreté, les humiliations, les souffrances de toute espèce, et ne reculera devant aucun sacrifice, fût-ce même le sacrifice de sa vie. De son côté, Notre-Seigneur, le Dieu tout-puissant et souverainement bon, sera avec lui, à lui, pour lui, dans tous ses travaux et dans toutes ses épreuves, jusqu'à son dernier jour. De plus, dès cette vie il aura sa récompense, et cette récompense sera de souffrir beaucoup, d'aimer et d'être plus aimé encore. Enfin, pour vaincre toute hésitation, qu'il songe à la couronne d'épines du Sauveur, qu'il considère bien son cœur adorable et tout brûlant de charité, et qu'il se décide à être non seulement un serviteur, mais un ami fidèle et dévoué. (Ch. VII).

A cet appel du divin Maître, le prêtre répond que comptant sur le secours de la grâce, il est résolu à devenir un véritable saint. Il prend l'engagement d'imiter toutes les vertus du Rédempteur, en particulier la pauvreté de sa crèche, les contradictions de son apostolat, et l'abnégation totale de sa Passion ; il veut vivre de sa vie et mourir de sa mort, sans autre consolation que son amour. Désormais sa devise sera : *Avec et pour Jésus-Christ, en avant, toujours*. (Ch. VIII).

Cette détermination généreuse à suivre Jésus-Christ en tout et partout a une grande importance pour la direction d'une vie sacerdotale. Le prêtre qui n'aspire qu'à éviter le péché, languira dans la médiocrité spirituelle, jamais il ne sera tout à Dieu, jamais il ne se dévouera corps et âme aux intérêts de sa gloire.

Livre II. — Préparation à l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ

1. Nous sommes bien résolus à vivre désormais non seulement en bons prêtres, mais en prêtres saints et fervents, et à imiter Jésus-Christ à la vie et à la mort.

L'imitation de Jésus Christ correspond à cette partie de l'ascétisme désigné sous le nom de *vie illuminative*. La vie illuminative est le corps même de l'ascétisme. Comme son nom l'indique, la vie *illuminative* est, dans son sens obvie, celle qui éclaire notre esprit sur les qualités d'où naît la perfection, la beauté morale et surnaturelle. Dans un sens plus profond, la vie illuminative est celle qui fait rayonner et briller la grâce dans l'âme, en polissant ses facultés comme des facettes de diamant. Or seules les vertus de Notre-Seigneur polissent les cœurs de manière à ce que la grâce sanctifiante y jette tous ses feux. C'est pourquoi la vie illuminative consiste essentiellement dans l'imitation du Sauveur : « Qui sequitur me non ambulat in tenebris, dicit Dominus. Hæc sunt verba Christi, quibus admonemur quatenus vitam ejus et mores imitemur, si velimus veraciter illuminari et ab omni cæcitate cordis liberari. » *(De Imit. Christi*, l. I, c. I).

2. Voici les règles à suivre pour arriver à une solide et véritable imitation de Jésus-Christ. Il y en a quatre. Voici la *première :* Pour imiter Jésus-Christ, il faut reproduire en nous ses vertus. En effet, on ne peut copier une âme que selon les traits qui la distinguent d'une autre, et ces traits ou caractères, ce sont les vertus de cette âme, les habitudes ou dispositions stables d'esprit ou de volonté qui la qualifient. Si donc nous voulons ressembler *réellement* à Notre-Seigneur, appliquons-nous à reproduire en nous ses vertus : sans cela notre imitation sera fausse et illusoire. — La *deuxième* règle est empruntée à saint François de Sales *(Vie dévote*, 3e part., ch. I) : « Chaque vocation a besoin de pratiquer quelques spéciales vertus ; un chacun se doit particulièrement adonner à celles qui sont requises au genre de vie auquel il est appelé. » — La *troisième* est exposée dans le *Combat spirituel* en ces termes (ch. 34) : « N'embrassez pas à la fois toutes les vertus, ni même plusieurs ensemble ; attachez-vous à une seule d'abord, puis à une autre, si vous voulez que l'habitude s'enracine profondément et sans peine dans votre âme. » — La *quatrième* règle à suivre dans l'imitation de Jésus-Christ est de travailler à lui ressembler par amour pour lui et afin de le mieux contenter. Une telle intention, facile à avoir, est digne de Dieu, encourage l'âme et donne à toute la vie intérieure un ton de charité qui la rend précieuse aux yeux du Seigneur.

3. Or, pour reproduire en nous les vertus de Jésus-Christ une double science nous est nécessaire, à savoir, la science ou la connaissance sérieuse et approfondie de ces mêmes vertus ; et aussi la science ou l'art de les copier. L'acquisition de cette double science demande du temps, de l'étude et des efforts, mais elle est indispensable pour s'adonner avec succès à l'exercice de l'imitation directe de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Ch. I).

4. Une fois en possession de cette double science, nous pourrons utilement nous appliquer à copier Notre-Seigneur, tel que le saint Evangile nous le présente. Toutes les lumières acquises par nos efforts antérieurs dans notre cours ascétique élémentaire, prendront alors leur vrai développement ; notre âme ensemencée préalablement des germes de toute perfection, ressemblera au champ du laboureur, quand après la fonte des neiges arrive un superbe printemps, car Jésus-Christ sera le soleil

illuminateur de notre esprit, d'une façon bien plus complète qu'il ne l'est à travers la brume des écrits humains.

5. Voici la méthode à suivre dans cette imitation directe de Notre-Seigneur. — 1° Arrivés à un passage de l'Evangile rapportant soit une sentence, soit une action, soit une souffrance du divin Maître, interrompons notre lecture, relisons ce passage et réfléchissons au trait qu'il contient jusqu'à ce que nous reconnaissions nettement à quelle vertu il se rattache plus prochainement, ou de quelle vertu il procède, ou quelle vertu l'a produit, ce qui revient au même. — 2° Cherchons à voir la profondeur de respect pour Dieu, la sublimité d'amour pour l'homme, et la perfection infinie que dénote le trait que nous méditons, puis, par opposition, l'infirmité, ou peut-être la culpabilité de notre conduite sous ce rapport. — 3° Offrons à Notre-Seigneur un double tribut : tribut d'admiration, de louange, d'amour et de complaisance pour la divine sainteté, et tribut de confusion, de repentir, de prière et de confiance pour notre infirmité. — 4° Déterminons une occasion de produire, pendant le jour même, quelque acte généreux en rapport avec le trait, la parole ou l'exemple que nous avons médités, et formons une vraie résolution d'accomplir cet acte pour plaire à notre divin Sauveur. — Cette méthode d'oraison illuminative peut servir à méditer tous les passages pratiques de la sainte Ecriture, c'est-à-dire toute sentence, tout exemple ou trait qui revient à la pénitence, ou à la vertu, ou à l'union avec Dieu. (Ch. II).

6. A cet exposé théorique, l'auteur ajoute une application pratique et invite son disciple à méditer avec lui le verset 7 du chapitre X de l'épître aux Hébreux.

N'oublions pas que pour méditer avec succès l'Evangile selon cette méthode, il est moralement nécessaire de s'y préparer en suivant, pendant un an ou deux, un cours de méditations toutes faites sur la vie de Notre-Seigneur. (Ch. III).

7. Une bonne méthode d'oraison illuminative est assurément un puissant moyen d'arriver à l'imitation de Jésus-Christ, mais ce moyen il faut le mettre en œuvre. Or, pour y réussir, il y a deux conditions indispensables, à savoir, le recueillement et l'abnégation, double disposition que nous devons travailler à acquérir.

L'imitation de Notre-Seigneur exige d'abord le recueillement, ou une sérieuse et continuelle attention sur soi-même ; autrement, impossible de mettre dans cette divine entreprise l'application et l'esprit de suite nécessaires. Pour suivre Notre-Seigneur, il faut porter sa croix tous les jours. Mais comment penser toujours à l'imitation de Jésus-Christ ?

Il y a ici un double écueil à éviter : *trop* et *trop peu*. Quelques-uns quittent la méditation l'esprit tendu, n'osant s'appliquer qu'à demi à leurs devoirs ordinaires, voulant arriver tout de suite et sans encombre à une ressemblance parfaite avec leur divin modèle. Sont-ils dérangés par quelque accident dans leurs calculs, les voilà tout désorientés et découragés. D'autres s'appliquent à l'imitation de Notre-Seigneur négligemment et sans goût, par manière d'acquit. Ils ouvrent l'Evangile, lisent ou réfléchissent un peu, puis s'en vont à leurs affaires, sans rien de nettement arrêté, avec un sentiment vague de piété, pas de résolution précise : de là l'insignifiance de leur vie, l'absence d'efforts sérieux, ce qui produit le dégoût spirituel.

Voici la marche à suivre. Dans notre travail pour imiter Jésus-Christ, évitons cette contention et cette fièvre qui se brisent au premier insuccès. Imprimons doucement dans notre mémoire la résolution que nous prendrons chaque jour de reproduire tel ou tel acte du Sauveur ; faisons ensuite, avec notre volonté, le pacte de nous rappeler notre résolution à tel signal ou à telle heure, ou avant telle occupation. Peu à peu nous obtiendrons, par ce moyen, le recueillement nécessaire et suffisant pour faire de sérieux progrès.

8. Au recueillement nous devrons joindre la pratique d'une totale et généreuse abnégation. Nous voulons, en effet, suivre non pas un homme simplement modéré dans sa conduite et réglé dans ses discours, mais un homme venu en ce monde exprès pour souffrir, se dépenser, se sacrifier et mourir sur une croix. Voilà pourquoi ce n'est pas assez de réprimer les révoltes de nos sens et de nos passions, il faut encore immoler nos plus innocents désirs, accepter les peines qui nous répugnent le plus et sacrifier même, s'il le faut, notre vie entière à celui qui est mort pour nous sur la croix. Pour acquérir cette abnégation, qui seule donnera à nos méditations son efficacité vraie, réfléchissons, prions et mettons-nous à l'œuvre. Ne nous laissons pas effrayer par les horreurs du Calvaire ; prenons courage, et tenons bon malgré nos appréhensions : l'imitation de Jésus-Christ demande un cœur de brave. (Ch. IV et V).

Livre III. — Vertus personnelles de Notre-Seigneur Jésus-Christ

1. Nous sommes résolus à aborder le grand œuvre de l'imitation de Jésus-Christ. Je dis le *grand œuvre*, car ce n'est pas une petite entreprise que de vouloir vivre et mourir comme un Dieu !

Commençons par nous affectionner à notre modèle en contemplant longuement son aspect général.

Toute la figure du Christ peut se résumer dans ces deux mots : *sainteté parfaite*. Quel océan de grâces, de vertus, de perfection ! La sainteté de Notre-Seigneur éclate dans ses vertus personnelles, d'abord ; ensuite, dans son zèle pour la gloire de son Père ; et enfin, dans son amour infini pour les hommes, ses frères.

Pauvreté, mépris du monde et de ses faux biens, modestie, humilité, obéissance, bénignité, patience, pureté de cœur, toutes ces vertus et une infinité d'autres font resplendir la personne adorable du

Sauveur de l'éclat d'une sainteté incomparable. Ces vertus personnelles et en quelque sorte privées, sont rehaussées et couronnées par un zèle immense pour la gloire de son Père et par un dévouement inouï pour le salut des hommes. Apprendre aux hommes à connaître, à aimer et à servir Dieu; renverser les idoles pour qu'apparaisse le vrai Dieu; implanter, développer ou ramener la religion dans le monde, afin de le sauver, fallût-il pour cela se voir traîner devant les juges d'iniquité et condamner au supplice de la croix : voilà quel fut l'idéal de Jésus-Christ, ce qu'il a fait; voilà aussi le vrai but de toute vie sacerdotale, ce que tout prêtre doit essayer de faire.

Sanctifions-nous, mais pour la gloire de Dieu, par amour pour Dieu, et pour le salut des âmes. Cette intention centuplera la valeur de notre vie spirituelle.

2. De plus, affectionnons-nous à Jésus-Christ, non seulement parce qu'il est le vrai type de toute perfection, mais encore parce qu'il nous a aimés d'un amour spécial. C'est pour chacun de nous que ce Dieu a vécu et est mort. Comment refuserai-je d'imiter ces vertus qu'il a pratiquées pour me les apprendre et me les communiquer? Comment n'irai-je pas, comme lui, chercher la brebis égarée, alors qu'il s'est fait bon pasteur pour m'enseigner à être un saint curé? etc. Plus nous aimerons notre modèle, et plus nous aurons de courage et d'ardeur pour marcher sur ses traces. Demandons souvent et avec ferveur cet amour à Dieu par l'intercession de Marie. (Ch. I).

3. Après ce coup d'œil général sur notre divin exemplaire, le R. P. Bouchage nous en fait contempler et étudier quelques traits particuliers. Ce sont les principales vertus personnelles de Notre-Seigneur: sa pauvreté, son mépris du monde, sa modestie, son humilité, son obéissance, sa bénignité, sa force d'âme, sa patience et sa prudence.

1. *La pauvreté*

1. Notre-Seigneur a aimé et pratiqué la *pauvreté*. Il a préféré la pauvreté de Marie et de Joseph aux trésors de Salomon. Il pouvait naître dans le palais des rois, ses aïeux, et il a voulu venir au monde dans l'étable de Bethléem. A Nazareth il gagnait son pain à la sueur de son front. Il était vêtu d'une pauvre tunique. Du pain d'orge, quelques poissons vulgaires, de l'eau, parfois un peu de vin, voilà, outre les fruits ordinaires de la Palestine, quelle était la nourriture de l'Homme-Dieu, quand il en prenait... Jésus-Christ méprisait l'argent : quand on lui en offrait pour ses apôtres, il le faisait porter à Judas. *Bienheureux les pauvres!* disait-il; et fidèle à sa maxime, il n'eut ni maison à lui, ni propriété. Il demande l'hospitalité, à Béthanie, chez Lazare; à Jérusalem, chez Simon; à Jéricho, chez Zachée; il emprunte une ânesse pour faire son entrée solennelle dans sa ville royale. Pour célébrer la Pâque, on lui prête une table; pour sa sépulture, il faut un tombeau et des linges d'emprunt. La prudence humaine semblait lui dicter d'amasser un trésor pour aider ses disciples à fonder l'Eglise : on sait avec quelles armes il les a envoyés à la conquête du monde.

2. Voulons-nous imiter Jésus-Christ dans sa pauvreté, commençons par concevoir une singulière estime pour cette vertu, et faisons-nous une juste idée de son importance pratique dans la vie sacerdotale.

Sans doute, il est de *pur conseil* de vendre effectivement ses biens et de vivre sans aucun droit de propriété, ou sans aucune liberté d'user de ce droit. Mais ce mot *pur conseil* ne signifie pas que Dieu n'attache presque pas d'importance à la pratique de la pauvreté réelle; que nos intérêts éternels et ceux de nos ouailles y sont peu engagés; que nous avons cent autres moyens de nous sanctifier, etc. Au surplus, ce n'est pas un pur conseil, mais une réelle et grave obligation, pour tout chrétien, d'user de ce monde comme n'en usant pas, et de posséder ses biens comme n'en possédant pas. (I Corinth., VII). Rappelons-nous et méditons attentivement les promesses que le Sauveur fait aux partisans de la pauvreté volontaire et les menaces qu'il oppose à la cupidité : « Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.... Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram. » Songeons qu'ayant accepté de continuer l'œuvre des apôtres, nous ne pouvons pas, sans forfaire à notre mission, négliger la pauvreté évangélique; et que c'est à nous que sont adressées ces paroles du divin Maître : « Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris; » et celles-ci de saint Paul : « Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus. » (I Tim., VI). Enfin, à combien de soucis, de trafics, de pensées, de paroles et de démarches indignes de sa vocation n'est pas exposé un prêtre attaché à la matière?

3. Voici quelques moyens à prendre pour acquérir la véritable vertu de pauvreté. Se défier de soi-même au sujet du désintéressement; haïr fortement l'ombre même de l'avarice; éviter comme une peste les fautes grossières contraires à la pauvreté, par exemple briguer un poste lucratif, se montrer trop âpre au sujet du casuel; bannir de sa table et de son mobilier tout ce qui sent le luxe et la mondanité; accepter volontiers et même joyeusement les privations qu'impose la pauvreté, et bénir Notre-Seigneur, qui daigne nous admettre à l'honneur de partager son dénûment; préférer la fréquentation des pauvres à celle des riches; refuser les cadeaux, et faire l'aumône aussi largement que possible. — Essayons-nous à la pratique de quelques-uns de ces actes de vrai détachement, car une condition indispensable pour acquérir une vertu est d'en faire les actes. (Ch. II-IV).

2. *La haine et la fuite du monde*

1. Le *monde* ici désigne la tourbe des impies, le parti des damnés, la race des *viveurs* et des

mécréants dont le prince est Satan. Ce monde n'a pas connu Jésus-Christ ; il le hait, et il déteste le prêtre et les vrais chrétiens à cause de Lui : c'est ce monde qui a crucifié Notre-Seigneur, immolé nos martyrs, brûlé nos temples par toute la terre, et qui persécute à outrance l'Eglise du Christ.

Notre-Seigneur a maudit ce monde et déclaré expressément qu'il ne prie pas pour lui. A son exemple, le prêtre doit le haïr sans merci, fuir les impies, s'interdire la lecture de leurs écrits, livres ou journaux, ne point paraître à leur table ou dans leur société. Bien plus, c'est une obligation pour le prêtre de faire au monde une guerre acharnée, et d'apprendre aux fidèles à se liguer pour résister à ses attaques.

2. Sans doute ces impies ont une âme à sauver, et le prêtre doit aller à eux pour les ramener. Mais qu'il aille à eux comme Jean-Baptiste à Hérode pour leur dire le *Non licet* de la vérité et du devoir, et non pour entendre lâchement attaquer et persifler sa foi. Qu'il aille à eux pour leur annoncer Jésus-Christ. Que le bon pasteur aille chercher la brebis égarée jusque dans le buisson d'épines où elle s'est enfoncée ; mais qu'il sache la sauver et non se perdre avec elle ; et que le sel reste sel et ne s'affadisse pas. Pour réussir dans un pareil ministère il n'y a qu'un moyen : être uni à Dieu par une foi ardente et éclairée, et porter dans sa poitrine un cœur surnaturel et solidement mortifié, en un mot vivre de la vraie vie sacerdotale. (Ch. v).

3. *La modestie*

1. La *modestie* est une manière habituelle de se tenir, de parler, d'agir et surtout de regarder, qui tient le milieu entre la timidité excessive et l'insolente liberté d'allure. C'est la manière convenable de se vêtir, de se présenter, d'accueillir ceux qui viennent à nous ; c'est aussi la bonne tenue à l'église et jusque chez soi. Un prêtre modeste évite, pour plaire à Dieu et imiter Jésus-Christ, tout ce qui dans sa conversation et dans ses manières, peut choquer, et même ce qui n'édifie pas le prochain.

2. La modestie étant aux autres vertus ce que la forme est aux fleurs, Notre-Seigneur a été en toutes choses d'une modestie incomparable, car il possédait toutes les vertus dans leur plénitude. Nul ne saurait décrire sa tenue, son maintien admirable au temple, à table, en conversation, et dans les rues de Jérusalem ; quelle sérénité ornait son visage, quelle douce gravité caractérisait sa démarche, quelle grâce accompagnait ses gestes, quelle modération tempérait sa voix et quelle dignité paraissait dans tout son extérieur ; combien, en un mot, il était agréable et édifiant à voir. En particulier, il regardait tout le monde avec bonté, mais chacun selon sa condition. Il n'attachait pas ses regards sur Madeleine pénitente de la même manière que sur son disciple bien-aimé ; et ses yeux ne disaient pas la même chose à saint Joseph qu'à la sainte Vierge, et ils n'avaient pas non plus la même expression pour le peuple fidèle que pour les pharisiens.

Assurément il y a grand profit à lire les écrits sur la politesse et les convenances ecclésiastiques, à la condition pourtant d'y chercher un moyen d'édifier le prochain et non de se faire estimer des mondains ; mais le meilleur livre à lire et à méditer, ce sont les exemples de Jésus-Christ. (Ch. vi).

3. Le prêtre doit estimer grandement la modestie. Elle est la vertu de tout homme bien élevé ; or, le prêtre est tenu de vivre en homme bien élevé. La modestie procure l'estime et la considération aux yeux des hommes. Aux yeux de Dieu elle est un ornement de l'âme, un don du Saint-Esprit, la digne sœur de l'angélique virginité et sa gardienne indiscutable. La modestie écarte de nous les serpents, comme le feu éloigne les fauves. Au surplus, elle édifie et sanctifie. Un prêtre modeste répand la bonne odeur de Jésus-Christ ; mais un prêtre bavard, curieux, abandonné dans ses regards, mou dans sa tenue, libre dans ses paroles, déréglé enfin dans son extérieur, scandalise et semble inviter au mal. Bref la modestie est nécessaire au prêtre pour édifier le monde et pour se défendre contre le monde. (Ch. vii).

4. Suivent quelques règles de modestie sacerdotale concernant les vêtements, qui doivent être simples, mais propres ; la démarche, qui ne doit être ni précipitée, ni rude, ni molle, mais digne d'un homme qui chaque jour monte à l'autel de Dieu. En conversation, il faut que le prêtre soit discret, châtié dans ses paroles, qu'il évite d'élever la voix, et surtout de contredire violemment. Qu'il sourie sans affectation, et ne rie jamais aux éclats ; qu'il ne chante pas de romances, même honnêtes, devant les laïques. Un prêtre peut et doit prendre d'utiles délassements, mais non dans le monde. Qu'il observe une exacte modestie des yeux ; qu'il regarde franchement, mais jamais fixement, les personnes qu'il doit voir. Quant aux autres, qu'il n'oublie pas la défense portée par l'Esprit-Saint : *Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius* (Eccli., ix), car dit saint Augustin : *Visum sequitur cogitatio, cogitationem delectatio, delectationem consensus.* Saint Chrysostome ayant vu un prêtre regarder effrontément une femme, le fit descendre de l'autel et le chassa du sanctuaire. (Ch. viii).

4. *L'humilité*

1. L'humilité, dit saint Bernard, fait que l'homme se méprise par suite de la vraie connaissance qu'il a de lui-même. L'homme vraiment humble se défie de lui-même, se traite en réalité comme un être vil, et à l'estime et aux louanges du monde, préfère la confusion et la moquerie.

Il y a deux espèces d'humilité : l'humilité *négative*, qui consiste à ne pas se laisser dominer par l'orgueil et à réprimer les saillies de cette funeste passion, et l'humilité *positive*, qui consiste dans

l'amour et la recherche des abaissements et des mépris.

2. Notre-Seigneur Jésus-Christ a pratiqué l'une et l'autre d'une manière héroïque. Il ne s'est pas contenté de se dérober à la foule qui le proclamait roi, de refuser le titre de bon Maître : il a aimé et recherché les mépris, il s'y est complu, et pour rendre à Dieu la gloire que lui enlève notre orgueil, et pour nous apprendre ce qui convient à notre bassesse et à nos péchés, il a voulu être abreuvé d'affronts et d'outrages, de calomnies et de contradictions, jusqu'à mourir sur un gibet de malfaiteur, comme le plus méchant des hommes. Rappelons-nous et méditons quelques-unes des scènes de la Passion, et nous apprendrons en quoi consiste la véritable humilité.

3. Cette vertu est particulièrement nécessaire au pasteur des âmes, parce qu'il est tenu d'édifier le prochain et d'imiter plus parfaitement le Dieu humble qu'il représente ; parce qu'il a à vaincre un appétit de gloire rendu plus vif par ses études et par une aptitude plus grande aux œuvres d'éclat ; parce que bien peu de personnes osent le reprendre de ses défauts et qu'on le flatte toujours ; parce qu'il court le danger d'oublier que la sublimité de sa dignité ne tient pas à sa valeur personnelle ; parce qu'il enseigne et commande *tanquam potestatem habens*, il est comme le Dieu de ce monde et les fidèles lui supposent souvent beaucoup de perfection ; parce qu'il doit soumettre son jugement à la direction de son évêque et du pape ; parce qu'en réalité il est un pauvre pécheur, plein de défauts, de passions, de petitesses cachées, de hontes que Dieu voit en lui et qui peut-être l'accableront un jour devant tout l'univers ; parce que l'humilité est extrêmement agréable à Dieu et la disposition absolument requise pour obtenir la grâce : *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*. Pour toutes ces raisons le prêtre, spécialement le pasteur des âmes, est obligé de travailler à devenir humble, à la façon des vrais saints, grandement, héroïquement même. La rareté de l'humilité chez les prêtres ne serait-elle pas une cause des maux qui affligent l'Eglise de nos jours ?

4. Pour acquérir une vertu, il faut réfléchir sur sa nature et sa nécessité, la demander à Dieu et en exercer les actes. Or, voici quelques pratiques d'humilité propres à faire naître et à développer en nous cette vertu. Pratiques d'humilité *négative :* s'exercer tous les jours à la connaissance de soi-même, de manière à se bien juger tel qu'on est ; reconnaître et se rappeler fréquemment que l'on n'a aucun mérite propre dans les grâces, dons et qualités qu'on possède ; éviter de parler et d'agir de manière à ce que l'on nous attribue des qualités ou des vertus que nous savons fort bien ne pas avoir ; chercher à voir les qualités d'autrui afin de ne pas donner aux siennes le mérite du monopole et de la rareté. Pratiques d'humilité *positive :* dans les exercices de piété, se tenir devant Dieu dans un sentiment profond et fort de sa misère ; renouveler ce sentiment avant de prêcher, de confesser ou d'entamer une conversation ; raviver bien et souvent la crainte des jugements de Dieu, spécialement avant la confession, après quelques fautes plus notables ; se confesser au moins une fois chaque semaine : la confession est un grand acte et par conséquent un vrai moyen d'humilité ; obéir, patienter, travailler pour Dieu, à la façon d'un esclave ou d'un forçat qui s'estime heureux, vu ses crimes et sa bassesse, de pouvoir vivre au service de son maître ; se soumettre, quand cela convient, à ses égaux et même à ses inférieurs ; se plaire avec les petites gens et, sans manquer de tenue, éviter toute raideur avec eux ; se faire petit avec tous, sans bassesse ni petitesse. (Ch. IX-XII).

5. *L'obéissance*

1. L'obéissance est une vertu surnaturelle qui nous porte, en vue de plaire à Dieu, à faire la volonté de nos supérieurs comme étant celle de Dieu même. Par l'obéissance nous renonçons à nos goûts, à nos caprices, à notre volonté propre, et nous embrassons la volonté de Dieu : l'obéissance sacrifie la volonté humaine à la volonté divine.

2. Notre-Seigneur Jésus-Christ, venu dans le monde non pour être servi, mais pour servir, a obéi sa vie durant, comme un esclave enchaîné par l'amour de Dieu et des âmes. Sachant que la volonté divine a le droit de conduire toutes les volontés et que l'adoration due à Dieu ne s'exerce que par l'obéissance à son bon plaisir, il a constamment vécu dans une pleine dépendance vis-à-vis de son Père : toute sa vie, depuis le premier instant de son incarnation jusqu'à son dernier soupir sur la croix, n'a pas été autre chose que l'exécution du programme tracé par les prophètes sous la dictée du Saint-Esprit. Par son obéissance parfaite, obéissance intérieure et extérieure, constante et efficace, obéissance remplie d'amour, le Sauveur nous montre le vrai chemin de la vie sacerdotale, qui est toute de renoncement.

3. L'obéissance est une vertu difficile à acquérir. C'est pourquoi il importe de considérer attentivement les raisons capables d'enflammer notre cœur d'amour pour cette vertu, et de nous déterminer à faire les efforts nécessaires à son acquisition. Voici quelques-unes de ces raisons. L'obéissance est plus agréable à Dieu que les sacrifices. Sans elle, nos bonnes œuvres elles-mêmes sont sans valeur aux yeux du Seigneur ; au contraire, les moindres actions faites en esprit d'obéissance méritent le ciel. Aussi plusieurs saints, obligés de commander en qualité de supérieurs, avaient fait vœu d'obéissance à leur confesseur et n'agissaient que par ses ordres, afin de ne pas perdre les mérites presque infinis que renferme l'obéissance. La pratique de cette vertu nous rend maîtres de nos passions, chers à nos supérieurs, à nos égaux et à nos inférieurs, et attire les bénédictions célestes sur notre ministère. Elle nous est un gage certain de prédestination et nous remplit ordinai-

rement l'âme d'une joie que rien ne peut troubler.

4. L'obéissance est une des bases de la vie sacerdotale. Il importe donc d'en bien connaître les véritables caractères. Or voici les principaux traits du prêtre obéissant, que le Seigneur bénit.

Il obéit à ses supérieurs et à leurs ordres avec la sainte jalousie de contenter Notre-Seigneur le plus qu'il peut. Il obéit à ses paroissiens, aux administrations, aux mille nécessités du jour, voyant en tout le bon plaisir de Dieu qu'il recherche uniquement. Le prêtre obéissant respecte la personne de son évêque, soutient le prestige de son autorité soit devant ses confrères, soit devant ses paroissiens. S'il est vicaire, il met sa gloire à aider son curé et non à le supplanter, à demeurer au second rang et à ne pas viser au premier. Le prêtre obéissant lit et médite les statuts diocésains, afin de pouvoir les pratiquer intégralement; il cultive la soumission au directeur de sa conscience; il a son règlement privé qu'il observe comme il observait autrefois celui du séminaire. De plus, son obéissance est *simple :* il ne discute pas les ordres donnés ni ne cherche à en éluder la portée : il les exécute tels qu'il les connaît et dès qu'il les connaît; — *prompte et forte :* il ne connaît pas les délais, il se met de suite à l'œuvre malgré la peine, la fatigue et les ennuis qu'il éprouve parfois à faire ce qui lui est commandé; — *constante :* il obéit avec persévérance, à soixante ans comme au lendemain de son ordination; — *pieuse :* il obéit non pour acquérir l'estime humaine ou la protection de ses supérieurs, mais uniquement pour plaire à Dieu; — *chrétienne :* il se modèle sur Jésus-Christ dont il s'applique à reproduire l'adorable obéissance. (Ch. XIII-XV).

6. *La bénignité et la charité envers le prochain*

1. Toute la vie de Notre-Seigneur est faite de bonté, de douceur, de cordialité et de bénignité à l'égard du prochain. Pour nous pénétrer de cet esprit de charité du Rédempteur, rien de plus efficace que de méditer selon la méthode exposée plus haut, 2e partie, livre II, ch. III, quelques-uns de ses exemples rapportés dans l'Evangile, par exemple la scène où Notre-Seigneur apaise les disciples indignés contre la ville de Samarie (Luc, IX), la multiplication des pains (Matth. XV), l'accueil fait au prodigue (Luc, XV) et aux petits enfants (Marc, X), le bon Samaritain (Luc, X), le discours après la cène (Jean, XV), le regard jeté sur Pierre après qu'il eut renié son Dieu, le nom d'ami donné à Juda, le ciel promis au bon larron, etc. La considération pieuse et attentive de ces exemples de douceur et de charité ranimera sûrement en nous l'horreur que méritent la haine du prochain, l'esprit de critique et de dénigrement, la manie de juger à tort et à travers ses confrères, l'affreuse habitude de la médisance ou même de la calomnie.

2. Pour la pratique, mortifions notre amour-propre; sans cette mortification, nous blesserons facilement la charité fraternelle d'une manière plus ou moins sérieuse. Evitons toute raillerie et toute parole injurieuse : comment excuser de faute grave celui qui donne lieu volontairement à ces divisions et inimitiés scandaleuses qui trop souvent désolent certains groupes faits pour s'aimer et s'entr'aider? Détestons l'égoïsme, la dureté de cœur, les paroles malignes, l'âpreté dans les rapports; appliquons-nous au contraire à être serviables, compatissants, bienveillants envers tout le monde, affables envers les pauvres, liants, confiants et généreux, fidèles à nos voisins. Soyons le bon Samaritain de nos confrères malades ou éprouvés, donnons-leur nos conseils, notre temps, notre argent même : on n'imite pas Jésus-Christ sans se dépouiller de tout ce que l'on possède, sans se faire tout à tous.

Règle générale : *Soyons bons comme Dieu est bon, aimons comme Dieu aime, pardonnons comme Dieu pardonne.* Un dernier avis sur ce point capital de la charité fraternelle : si nous confessons quelques confrères, prenons garde de passer trop facilement sur les fautes contraires à cette vertu. *Qui n'aime pas son frère, n'aime pas Dieu.* (Ch. XVI).

7. *L'amitié*

1. L'amitié est une disposition mutuelle de deux personnes qui les porte à se donner l'une à l'autre pour s'aider à bien vivre, et qui peut arriver à les unir tellement, que chacune d'elles vive de l'autre et pour l'autre, comme on vit de soi-même et pour soi-même. Voilà pourquoi les mauvaises liaisons sont si funestes, et les bonnes si profitables.

Il y a une grande différence entre l'amitié et la charité : celle-ci s'étend à tout le monde, celle-là à quelques rares individus; la charité cherche à donner Dieu aux âmes, l'amitié à leur partager sa propre vie en vue du bien commun.

2. Notre-Seigneur Jésus-Christ a eu des amis particuliers : Lazare chez lequel il s'invite et dont il pleure la mort; et saint Jean qu'il admet à ses plus hauts mystères, qu'il fait survivre à tous ses apôtres, à qui il confie sa mère, etc. — Le prêtre doit aussi cultiver quelques bonnes et saintes amitiés.

3. Les conditions de la vraie amitié sont : une estime mutuelle fondée sur la vertu; un dévouement réciproque se manifestant de part et d'autre par la communication de ses biens; une sympathie native, ou acquise par la fréquence des relations; enfin, l'union d'esprit et de cœur pour le bien commun; le tout afin de s'aider à vivre selon Dieu.

4. Voulons-nous trouver l'ami dont nous avons besoin pour bien vivre, il faut le demander à Dieu; nous défier de notre orgueil, car l'orgueil empêche l'amitié; n'être pas trop difficile, mais ne pas nous livrer non plus à une confiance prématurée. Quand nous croyons avoir rencontré un ami convenable, éprouvons-le pendant quelque temps; et si nous jugeons qu'il a de l'estime, du

dévouement et de la sympathie pour nous, qu'il est discret et noble, vertueux et prudent, cultivons-le. Allons à lui pour bien vivre, respectons-le, montrons-lui de la bienveillanee, de la confiance, soyons discret et généreux à son égard, surtout ne cherchons pas à l'exploiter, mais à nous unir à lui pour mieux aimer Dieu et les âmes. Fuyons, comme la peste, l'aigreur, l'inconstance, les soupçons et l'indiscrétion de la langue : ce sont les quatre ennemis mortels de l'amitié. (Chap. XVII).

8. *La force d'âme*

1. La vie du prêtre est une guerre longue et difficile : *Foris pugnœ, intus timores.* (II Cor., VII). Il faut au prêtre pasteur, surtout de nos jours, une grande force d'âme, pour tenir tête aux difficultés multipliées du saint ministère, et persévérer jusqu'à la mort dans le parfait accomplissement des devoirs pénibles qu'il impose. Rendre à César ce qui est à César, mais réserver pour Dieu ce qui est à Dieu ; résister aux ennemis de son troupeau, ces ennemis fussent-ils rois de ce monde ; réunir et soutenir les bons contre la coalition des méchants, et les machinations de la franc-maçonnerie, sans se laisser ni rebuter par les humiliations, les démarches pénibles, les déceptions amères, ni intimider par les menaces et la haine ; réprimer les scandales ; travailler au progrès de la foi, ne pas céder un pouce du terrain des droits ecclésiastiques ; et combattre comme un bon chevalier du Christ : tel est, en raccourci, le tableau du champ de bataille où le pasteur doit manœuvrer. Pour le faire avec succès, il faut une forte dose de courage, mais d'un courage prudent, évitant la témérité et la présomption d'une part, et d'autre part la pusillanimité et la peur.

2. Voici les moyens à prendre pour acquérir ce courage, cette force d'âme si nécessaire au pasteur. Demandons cette force au bon Dieu, prions beaucoup : on ne saurait dire quelle force l'âme puise dans une prière fervente et prolongée. Dans nos difficultés quotidiennes, multiplions nos actes de confiance en Jésus-Christ, le vainqueur du monde ; faisons prévaloir les vues et les sentiments de la foi sur les appréhensions de notre imagination et sur les craintes de notre cœur. Appuyés sur Jésus-Christ, regardons en face la persécution, la tentation, la mort, tous les démons réunis, et disons-nous à nous-mêmes que rien ne peut vaincre celui qui veut aimer Dieu, parce que Dieu est fidèle aux siens. Ne soyons jamais de ceux qui prétendent qu'il n'y a rien à faire, sinon de prier tranquillement. Regardons la mortification, le sacrifice et les dangers de mort, comme Dieu les voit, et bientôt nous comprendrons que la croix est le vrai trésor de la vie. Et alors pareils aux braves enivrés par la poudre des batailles, nous nous élancerons dans la mêlée, nous prendrons goût aux choses difficiles, nous résisterons au mal, à tout prix, nous travaillerons énergiquement au bien, à cause de la gloire de Dieu et de la récompense qu'il nous a promise. (Ch. XVIII).

9. *La patience*

1. La patience touche à la force d'âme et la suppose. Elle consiste à supporter avec résignation et même avec joie les innombrables maux de la vie présente. La patience du prêtre ne doit pas être une patience ordinaire : elle doit ressembler à celle de Jésus-Christ, qui *cum gaudio sustinuit crucem ;* à celle des apôtres, dont il est écrit : *Ibant gaudentes... quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* Il faut au pasteur, chef du peuple chrétien, une patience héroïque propre à soutenir le courage des simples fidèles.

2. Les moyens à prendre pour acquérir cette forte vertu sont : *a)* la prière, car la patience est un fruit spécial du Saint-Esprit (Gal., V) ; *b)* la méditation réitérée des exemples de Notre-Seigneur, sa vie en est remplie ; *c)* la considération des grands biens qu'elle nous assure : expiation de nos fautes ; préservation de l'enfer, Dieu châtie en cette vie ceux qu'il a résolu d'épargner en l'autre ; ressemblance avec Jésus-Christ l'homme de douleurs et dont l'existence a été une croix et un martyre continuels ; purgatoire abrégé ; mérites nombreux ; afflictions adoucies, car l'adversité est moins dure à qui l'accepte et tâche de la dominer, pour suivre Jésus-Christ dans sa bienheureuse Passion depuis l'agonie jusqu'à la mort sur la croix.

Donc, au lieu de chercher à nous décharger de notre croix, travaillons à la porter courageusement ; sanctifions nos épreuves et ne cherchons pas à nous en défaire.

3. Trois sortes d'afflictions peuvent atteindre le pasteur. Il y a les *peines ordinaires :* difficultés et travaux du saint ministère, infirmités, privations qui accompagnent la pauvreté ; persécutions : le pasteur est épié, critiqué, parfois calomnié, souvent traité avec peu de bonté, même par l'administration diocésaine ; indifférence religieuse des fidèles, progrès du mal, privation des joies de la famille. Le principal remède à ces peines inévitables est la *pratique généreuse d'une vie solidement intérieure :* le prêtre qui travaille vraiment à sa sanctification surabonde de joie au milieu de ces ennuis quotidiens. — Ce sont ensuite des *épreuves positives :* dettes contractées par excès de bonté ou de zèle ; calomnies qui nous livrent aux soupçons, aux défiances de nos supérieurs et nous ferment le chemin par lequel nous comptions arriver à nos fins ; nécessité de rester attachés, jeunes encore, intelligents, dévorés d'activité, à un poste obscur où nous mourons d'inertie, pendant que d'intrigantes nullités occupent des postes de valeur ; chagrins de famille, démarches compromettantes, opposition tenace d'un supérieur, incompatibilité de caractère avec des

confrères, etc. A ces épreuves, très dures assurément, opposons une inébranlable confiance en Dieu. Il connaît notre malheur, il peut nous en délivrer ; et il nous en délivrera s'il doit tourner à notre ruine spirituelle ; sinon, il permettra que l'épreuve persévère, afin que l'adversité nous transfigure dans l'humilité et la résignation. — Enfin, *les états d'agonie corporelle ou spirituelle:* angoisses perpétuelles, scrupules inextricables, désespérance, marasme, impuissance, etc. Le remède est d'ouvrir son cœur à son directeur, de lui obéir comme un enfant, et de se réfugier dans les plaies de Jésus-Christ, méditant jour et nuit son agonie, sa passion et sa résurrection. Nous sommes dans le chemin de la sainteté. Courage donc, et au lieu de reculer devant la croix, embrassons-la comme saint André. (Ch. XIX).

10. *La prudence*

1. La vertu de prudence est cette heureuse disposition de l'esprit par laquelle un homme sait discerner et arranger toutes choses, de manière à bien gouverner sa vie, et au besoin celle des autres. — Cette vertu suppose une grande connaissance de Dieu, de l'homme et des choses de cette vie ; car elle doit combiner les droits de Dieu avec les besoins de l'homme, au milieu des circonstances les plus variées et souvent les plus difficiles. Elle exige donc la prière, la réflexion, l'étude, l'observation, une raison droite et beaucoup de sens pratique. De plus, un homme prudent doit savoir se décider, se prononcer et assumer sur sa tête la responsabilité de ses actes : un supérieur qui ne sait pas prendre une décision, est un fléau pour ses inférieurs.

2. Il est facile, d'après ces notions, de juger combien la prudence est nécessaire au pasteur des âmes, et avec quel soin il doit s'exercer à devenir prudent pour lui et pour les autres : n'est-il pas obligé de diriger et de remplir le rôle de supérieur?

Mais il y a prudence et prudence. Il y a une prudence *humaine*, naturelle, qui réfléchit, qui se souvient, qui prévoit, qui n'entreprend rien inconsidérément, qui est perspicace, ferme, résolue sans précipitation ; elle est bonne, mais elle ne suffit pas au pasteur des âmes. Sa prudence doit être une prudence *divine*, surnaturelle, modelée sur la prudence de Jésus-Christ. C'est pourquoi nous devons étudier cette vertu dans son auguste personne. En voici quelques traits empruntés à sa conduite à l'égard de ses parents, de ses amis, de ses ennemis et des autorités.

3. Jésus-Christ aimait tendrement ses parents et ses compatriotes, et il ne manquait pas de leur être utile à l'occasion; mais il mettait avant tout, son œuvre et les affaires de Dieu. *Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse ?* Un prêtre qui aime ses parents plus que son ministère, n'est pas digne du sacerdoce. Il ne doit pas s'endetter pour eux. Un curé ne supportera jamais qu'une mère ou une sœur, et surtout une servante, se mêle de diriger la paroisse. Il ne dira rien, ni ne laissera rien dire, qui puisse mettre ces personnes au courant des choses administratives. Il sera bon fils, bon frère, bon maître, mais il restera toujours et pour tous, chez lui comme à l'église, le curé de la paroisse : *Homo Dei*. Combien de prêtres ont été liés et asservis pour s'être laissés trop bien soigner, trop entourer, par des membres de leur famille !

4. Notre-Seigneur a été prudent à l'égard de ses *amis* et de ses *ennemis*. Il s'est ouvert aux premiers et leur a dit tout ce qu'il a pu leur dire sans inconvénient ; mais sachant qu'il est bon de garder quelque chose, il ne leur a pas tout dit. Ainsi, il ne leur a pas dit ce qu'il entendait faire de saint Jean, ni le nom de celui qui devait le trahir, ni le jour du jugement, ni une foule d'autres choses que leur curiosité aurait aimé savoir. Un curé doit montrer de la confiance à ses subordonnés ; mais il doit prendre garde d'excéder. — Pour nous faire une idée de la prudence du Sauveur à l'égard de ses *ennemis*, méditons sa conduite quand il va à la fête *quasi in occulto*, quand il retorque les arguties du démon ou qu'il juge la femme adultère, ou qu'il résout le dilemme que lui posent les Pharisiens au sujet de David, ou encore la difficulté concernant le tribut de César. En présence du pharisaïsme moderne, le prêtre doit apprendre de Notre-Seigneur la conduite à tenir avec les serpents du siècle ; sinon, il sera victime de leurs morsures.

5. Enfin, Jésus-Christ s'est montré prudent avec les *autorités*. Pour obéir à son Père dans la personne de César, il a fait le miracle du denier trouvé dans la bouche d'un poisson. Mais quand César veut empiéter sur les droits de Dieu, il se montre intransigeant. (Jean, XIX). C'est ainsi que le prêtre ne sera ni un révolutionnaire qui se vend à un gouvernement pour en combattre un autre, ni un esclave qui laisse les gouvernements bâillonner la bouche du Christ. Soumis à tout pouvoir légitime, il n'admettra aucune loi subversive de l'Evangile.

Dans la direction de la paroisse, la prudence veut que le curé évite de blâmer son prédécesseur, et d'épouser les querelles de partis ; qu'il ne heurte personne sans avoir bien consulté et pris toutes ses mesures ; qu'il fuie toute allusion blessante ; qu'il se défie des langues et des rapports ; qu'il s'occupe de tous en général et jamais de personne trop particulièrement ; qu'il honore le maire et l'instituteur dans ce qu ils ont de respectable ; qu'il soit le père et le défenseur des âmes et rien autre.

6. A la prudence du serpent le pasteur des âmes doit, à l'exemple du divin Maître, unir la simplicité de la colombe. La simplicité consiste à ne chercher que la gloire de Dieu et cela par des moyens droits, sans détours ni politique. Après avoir reconnu ce que nous avons à faire ou à dire pour plaire à Dieu, marchons droitement, loyalement, sans nous inquiéter des jugements des hommes, même de nos supérieurs. (Ch. XX).

11. *La pureté du cœur*

1. Un vin est pur quand il est sans mélange d'aucune autre matière, et notre cœur est pur quand il est exempt de tout amour étranger à l'amour de Dieu. La vraie pureté de cœur exige le sacrifice de tout amour trop humain, de tout amour purement naturel.

2. La plus vulgaire prudence demande que le prêtre défende à son cœur de s'ouvrir à quoi que ce soit d'étranger, surtout aux attraits si trompeurs de la femme : n'a-t-il pas fait vœu de chasteté ? Et comment vivre en vrai prêtre, si nous n'aimons pas Dieu seul ? Qu'il ait de la charité pour tout le monde, et de l'amitié, une amitié divine, pour quelques âmes choisies, oui ; mais de l'amour sensible, purement naturel, il ne doit s'en permettre pour personne.

3. Pour acquérir cette parfaite pureté de cœur, considérons souvent le cœur de Jésus-Christ et le nôtre. L'unique passion du Sacré Cœur était de glorifier Dieu et de le servir parfaitement ; et dans nos désirs, nos soucis, nos appréhensions, nos joies, nos projets il y a presque toujours, mêlée à l'amour de Dieu, une certaine recherche de nous-mêmes qui nous trouble. Travaillons à nous débarrasser de cette entrave par la prière et surtout par un effort persévérant pour ne penser qu'à ce qui regarde la gloire de Dieu, accomplissant nos devoirs et supportant nos peines au jour le jour, laissant à la Providence le soin de notre personne et de nos affaires. Tout en ira mieux : nous nous affermirons dans la paix, et nous ressemblerons davantage à notre divin modèle. (Ch. XXI).

12. *La constance*

1. La constance est cette vertu qui nous fait servir Dieu également dans la bonne et la mauvaise fortune, dans les aridités et dans les consolations, dans la gloire et l'humiliation, dans le succès et l'insuccès. De cette manière, les deux grandes épreuves de toute vie, à savoir, la prospérité, qui est la plus dangereuse, et l'adversité, qui est la plus ordinaire, nous seront profitables : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.*

2. Au livre des Juges (III, 15), il est rapporté qu'Aod se servait de la main gauche comme de la droite. Au sens spirituel, se servir de la gauche comme de la droite, c'est ne point se laisser égarer par la présomption dans le succès, ni abattre par le découragement dans l'insuccès ; c'est être fidèle à ses exercices de piété, au service de Dieu et à l'accomplissement de ses devoirs dans l'adversité comme dans la prospérité. Cette constance inébranlable est la marque certaine d'une vertu solide.

3. Pour l'acquérir, méditons souvent l'exemple de Job, aussi fervent adorateur de Dieu dans la prospérité qu'héroïquement résigné à sa volonté dans le malheur. Puis, attachons-nous, non à ce qui paraît bon ou mauvais à la nature, toujours si aveugle, mais au bon plaisir de Dieu. Enfin, efforçons-nous de contenter Dieu en toutes choses, sans même penser si ce que nous faisons est agréable ou désagréable. (Ch. XXII).

(A *suivre*).

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Vous renvoyez quelquefois aux ouvrages philosophiques de Mgr Mercier, sur votre couverture jaune. Ne pourriez-vous pas me dire au juste leurs titres et leur valeur ? L'*Ami* n'en a jamais parlé en détail, que je sache.

R. — Très volontiers ; d'autant plus que ce sera à la fois rendre bon service à d'autres confrères et à la cause de la philosophie scolastique en général.

I. — Mgr Mercier, depuis longues années professeur de philosophie à l'Université catholique de Louvain, a pris un rang d'honneur parmi nos plus célèbres maîtres de la philosophie scolastique contemporaine. Son ouvrage le plus considérable est un grand *Cours de Philosophie*, rédigé en français, dont quatre parties ont paru jusqu'à présent : vol. I : *Logique ;* vol. II : *Ontologie ;* vol. III : *Psychologie ;* vol. IV : *Critériologie* [1].

A notre avis, ce *Cours* est certainement le meilleur ouvrage de ce genre qui existe actuellement en langue française, et cela pour trois raisons surtout : il est complet, scolastique, moderne.

Quand nous disons qu'il est complet, nous ne parlons, bien entendu, que des parties publiées ; l'auteur voudra sans doute achever son *Cours* en nous donnant la *Cosmologie*, la *Théodicée* et peut-être l'*Ethique*, qui lui manquent actuellement. Mgr Mercier, très soucieux de l'orthodoxie scolastique et de son adaptation avec les problèmes du jour, n'a négligé aucune des questions susceptibles d'intéresser la philosophie contemporaine à ce double point de vue.

Moins minutieusement didactique dans ses procédés que les Zigliara, les Liberatore, les Remer, etc., moins sec et aussi peut-être moins subtil, il ne le cède en rien à ces maîtres de la scolastique pure dans les attentions scrupuleuses de son culte pour les enseignements de saint Thomas et de son école traditionnelle.

C'est un thomiste de la bonne trempe, avec une légère nuance d'élasticité, nous ne disons pas de libéralisme, sur les points délicats où se heurtent en terrain vague, souvent obscur, certaines controverses d'ordre transcendant que les amis de l'Ange de l'école ne réussissent pas toujours à trancher de la même façon.

Mais c'est surtout le caractère moderne de ce *Cours* de philosophie qu'il convient de signaler

[1] Louvain, 1, rue des Flamands, et Paris, Alcan. — Quatre forts vol. gr. in-8° : environ 25 fr.

comme étant sa note prédominante. Nos scolastiques actuels n'ont pas tous le même tempérament. Il en est dont la puissante force intellectuelle de synthèse abstractive se complaît de préférence aux spéculations de la métaphysique ; ceux-là aiment les vieux livres, les vieux commentaires, et s'y tiennent ; et, à leur point de vue, ils ont cent fois raison : on pourra ajouter (et quoi, s. v. p.? pas grand'chose !) quelques ornements de détail à l'édifice métaphysique du moyen âge ; on n'en retranchera rien, au moins dans les œuvres vives ; et l'on comprend la passion qu'ont à l'admirer, sans avoir la pensée d'y porter une main quasi sacrilège, les sages profonds qu'a une fois séduits, dans l'éclat de sa beauté intellectuelle incomparable, cette merveille d'architecture philosophique qui n'a jamais eu, de près ou de loin, de rivale parmi les innombrables constructions fantastiques de la pensée contemporaine.

A côté de ceux-là que nous appellerions volontiers les « métaphysiciens », il en est d'autres — disons par opposition, les « physiciens » — dont la curiosité est plus puissamment éveillée par les problèmes de l'ordre contingent, matériel. Plus soucieux de « pratique », plus attentifs au mouvement des choses qui passent, de ces choses dont se compose en définitive toute la trame de la vie humaine « vécue », moins charmés par les grandeurs de la synthèse que piqués par les énigmes de l'analyse, ils subissent avant tout les constantes préoccupations de l'expérience, de l'observation, de la constatation des faits, de la physique enfin, mus dans cette chasse incessante aux détails par la pensée de féconder les nouveautés sous l'action pénétrante des vieux principes et, pour tout dire d'un mot, d'harmoniser l'ancienne philosophie scolastique, quant aux idées et aux mots, avec les découvertes expérimentales de la science moderne.

Mgr Mercier appartient à cette dernière classe de penseurs. Si elle mérite la première ou la seconde place, au point de vue de la perfection absolue de l'intelligence humaine, nous ne le dirons point. Ce qui est bien certain, c'est que, pratiquement parlant, elle a rendu et rendra encore au monde contemporain des services essentiels qu'on ne saurait jamais attendre des purs métaphysiciens. A vrai dire, ces deux catégories ne sont point en fait aussi tranchées que nous le laissons ici supposer pour nous bien faire entendre. Chez Mgr Mercier, en particulier, si le souci des « modernités » est très accusé, ce n'est point à dire qu'il manque le moins du monde de métaphysique, ainsi qu'en font foi sa *Logique* et son *Ontologie* [1] ; on devine aisément quelle sûreté de science il a sur ce point-là, malgré le soin qu'il prend de n'en laisser paraître que ce qu'il faut pour se faire comprendre de son lecteur et ne point trop l'effaroucher.

Nous recommanderions l'étude de Goudin, de Zigliara, de Remer, à ceux qui veulent creuser à fond l'ancienne philosophie scolastique, se l'assimiler dans sa forme et ses procédés originaux. C'est Mercier que nous indiquerions de préférence aux chercheurs plus modestes, dont le but est de comprendre et parler la langue scolastique à la manière du jour ; et c'est de beaucoup le plus grand nombre. Voilà pourquoi nous voulions spécialement relever le caractère *moderne* de cette philosophie. Les deux volumes consacrés à la *Psychologie* et à la *Critériologie* sont des modèles du genre. On y trouve abordés et résolus, à la lumière des principes du Docteur Angélique, tous les problèmes soulevés par la critique contemporaine, de Bacon à Taine et Ribot, de Descartes et Kant à Blondel.

D'ailleurs, pour ne rien exagérer, notons que c'est là un *Cours*, et non point une encyclopédie ; un instrument pour apprendre à savoir et penser, nullement une somme universelle, sorte de casuistique philosophique où l'on serait assuré de trouver des solutions à toutes les difficultés imaginables. Nous disons cela pour certains lecteurs qui veulent avoir, dans un livre de ce genre, toutes digérées à l'avance, des réponses à tout, et à autre chose encore. Chacun doit apprendre à faire œuvre de sa raison pour le moment voulu ; c'est tout ce qu'on peut retirer d'un traité quelconque de philosophie ; on est sûr d'avoir cela avec le Cours de Mgr Mercier.

Ferons-nous, comme il convient à toute critique qui se respecte, des réserves sur des minuties de détail, au point de vue du plan, de la disproportion de certaines parties, des opinions mêmes choisies par l'auteur ? Non ! nous le pourrions sans doute, en cherchant bien. A quoi bon ? Cette œuvre est excellente ; nous la savons, par lecture personnelle, digne d'être chaudement recommandée. Pourquoi gâter peut-être, auprès de certains lecteurs scrupuleux, ce bon et solide jugement par l'expression de desiderata où nous ne metterions, d'ailleurs, que notre opinion personnelle, qui n'est pas plus infaillible que celle de l'auteur ? Restons, comme on dit, sur la bonne bouche. Nous regrettons que l'espace nous soit mesuré ; il nous aurait plu d'entrer dans le détail du plan que remplissent ces quatre volumes. Cela pourra venir à l'occasion de questions spéciales posées par nos amis correspondants. Pour aujourd'hui, nous leur disons : « Vous voulez une bonne philosophie scolastique en français? Prenez celle-là. » Mgr Mercier nous permettra de l'engager instamment à ne pas faire attendre trop longtemps au public le complément très désiré de son œuvre : noblesse oblige... à fidélité.

II. — Mgr Mercier est aussi l'auteur d'un autre ouvrage intitulé : *Les origines de la psychologie contemporaine* [1]. C'est comme un complément historique de sa *Psychologie*, où sont amplement décrits, avec toute l'exactitude et l'érudition dési-

[1] Ce volume est en cours de réimpression. Nous en reparlerons très prochainement avec quelque détail quand il aura paru.

[1] Louvain, à l'Institut de Philosophie, 1, rue des Flamands, et Paris, Alcan. Prix : 5 francs.

rables, les quatre grands courants historiques partis, l'un du spiritualisme officiel et exagéré de Descartes, l'autre de la réaction positiviste, le troisième du scepticisme agnostique, le quatrième enfin d'Aristote par saint Thomas et la scolastique, pour aboutir au terme souhaité de l'évolution finale, dans une restauration définitive et scolastique de la psychologie, à laquelle l'auteur donne le nom de *néo thomisme*.

L'histoire des doctrines psychologiques, depuis surtout deux siècles, et des mille canaux et sous-systèmes qui dérivent des artères centrales, n'était pas chose aisée à faire. C'était bien utile pourtant, après surtout que nos adversaires ont maintes fois tenté ce travail sous des inspirations critiques étrangères à la vérité. Sans avoir, comme traité d'ensemble, l'importance du *Cours de Philosophie*, ce volume est fort remarquable dans son genre, et, tout comme l'autre, complet, scolastique, et on ne peut plus au courant des idées modernes. Indispensable donc à ceux qui, dans une étude un peu fouillée, veulent, en compagnie d'un guide sûr, s'orienter à travers le dédale inextricable des erreurs qu'a values à nos psychologues modernes de tout acabit l'abandon radical des principes de la philosophie péripatéticienne.

III. — Pour répondre scrupuleusement à la question de notre correspondant, ajoutons que Mgr Mercier a publié encore : 1° une courte étude d'environ 70 pages sur *La définition philosophique de la vie;* les philosophes comprendront assez l'importance d'une pareille dissertation sur un pareil sujet ; 2° un curieux *Rapport sur les Etudes supérieures de philosophie*, lu au Congrès de Malines (1891). 3° Enfin, l'infatigable maître et vulgarisateur a fondé récemment, à Louvain, une *Revue néo-scolastique* [1], déjà florissante, destinée à servir de centre de ralliement intellectuel à tous ceux qui ont à cœur l'œuvre de restauration philosophique commencée par Pie IX, vigoureusement soutenue par Léon XIII, et qui devra une de ses plus précieuses contributions à l'enseignement et aux ouvrages du savant professeur de l'Université catholique de Louvain.

Q. — Pierre, sur le point de mourir, et n'ayant pas d'enfants, donne à Marie, sa femme, une somme de deux mille francs, et lui dit qu'elle pourra encore en prendre mille une fois qu'il sera mort. Pierre meurt et Marie se conforme à ses instructions. Mais les héritiers naturels la citent devant le juge et lui défèrent le serment pour qu'elle déclare qu'elle n'a rien pris des biens du défunt. Peut-elle en conscience prêter un pareil serment ?

R. — La donation est valide, et dès lors les trois mille francs appartiennent à Marie, indépendamment de la circonstance actuelle de l'entrée réelle en possession. Ils ne sont donc plus « des biens du défunt, » et Marie en jurant qu'elle n'a rien pris « des biens du défunt » ne fait que jurer la stricte vérité. Le serment peut donc être prêté en sûreté de conscience; et, à supposer qu'on veuille y trouver une restriction mentale, celle-ci serait encore de la catégorie des restrictions mentales permises en pareil cas, juge et héritiers sachant très bien que Marie n'a pas à rendre compte de ce que Pierre son mari a pu lui donner de son vivant. Que si on l'interroge là-dessus, elle peut refuser de répondre, les héritiers, sauf réserve légale, ne saisissant les biens du mort qu'à l'instant du décès et tels qu'ils se comportent alors. Donc, *licet*. Mais le confesseur, pour éviter l'étonnement possible ou l'erreur de conscience de Marie dans la prestation du serment, fera bien de lui expliquer clairement en quoi et pourquoi il n'entraîne à son actif ni mensonge, ni péché d'aucune sorte.

Q. — J'ai recours à vos lumières pour dissiper des doutes qui me sont survenus en lisant la réponse donnée à la page 91 de cette année, ad II, concernant les six *Pater, Ave* et *Gloria.*

1° Il y a eu un temps que, pour gagner les indulgences, on devait dire ces prières devant l'autel du très Saint Sacrement. Depuis quand cette condition n'est-elle plus requise ?

2° Depuis quand le décret du 7 mars 1678, *Delatæ sæpius*, ne doit-il plus être appliqué aux indulgences de ces prières ?

J'ai cherché en vain la solution de ces doutes chez Beringer et dans les collections authentiques.

R. — On peut avoir droit aux indulgences des six *Pater, Ave* et *Gloria Patri* à un double titre : comme portant le scapulaire de l'Immaculée-Conception, et comme membre du Tiers Ordre Franciscain.

1° Les personnes portant légitimement le scapulaire bleu peuvent réciter les six *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, n'importe en quel lieu. C'est ce qu'affirme le P. Hilgers :

> De plus, on peut gagner *toutes les indulgences des Sept Basiliques de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem, de Saint-Jacques de Compostelle*, en récitant six *Pater*, six *Ave* et six *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité et de la Vierge Marie conçue sans péché, avec l'intention de demander à Dieu l'exaltation de la Sainte Eglise, l'extirpation des hérésies, la paix et l'union entre les princes chrétiens. Ces indulgences peuvent être gagnées : les indulgences plénières au moins une fois le jour, les indulgences partielles *aussi souvent (toties quoties)* qu'on récite, en *quelque lieu que ce soit*, les six *Pater*, les six *Ave* et les six *Gloria*. Il n'est pas nécessaire de dire ces prières à genoux, ni d'y ajouter quelque autre oraison, ni même de recevoir les sacrements [1].

[1] Trimestrielle ; 12 francs. — S'adresser, comme pour les autres, à l'*Institut supérieur de Philosophie*, Louvain (Belgique), 1, rue des Flamands. Puisque nous y sommes, signalons aux amis de la philosophie scolastique une série d'excellents ouvrages en français sur différents sujets de philosophie, publiés par des élèves ou sous les inspirations de Mgr Mercier, à Louvain, dans une collection qui s'appelle : *Bibliothèque de l'Institut supérieur de Philosophie*. On peut demander le catalogue à l'adresse indiquée. Il y a déjà une vingtaine de volumes publiés ; d'autres sont en préparation. Rendons hommage, en passant, aux hommes qui ont su créer et entretenir à Louvain un si brillant foyer d'études et de vulgarisation scolastiques, dont il serait bien à souhaiter que quelque étincelle vînt tomber sur notre France, trop pauvre encore en bons philosophes.

[1] Hilgers, *Manuel des Indulgences*, p. 367.

2° *a*) Sous l'empire de l'ancienne législation, les tertiaires Franciscains pouvaient certainement gagner les mêmes indulgences n'importe où, témoin la décision de la Sacrée Congrégation des Indulgences du 14 avril 1856 :

1° An sodales Tertiarii Ordinis S. Francisci Assisinatis cujuscumque provinciæ sint, lucrifaciant stationes, indulgentias, remissiones tum Urbis, tum etiam Portiunculæ, sive Jerusalem et S. Jacobi in Compostella, recitando sex *Pater*, *Ave* et *Gloria*, scilicet quinque pro felici statu S. Matris Ecclesiæ, sextum autem pro intentione Summi Pontificis concedentis ?

3° An indulgentias, de quibus in superioribus dubiis, lucrentur toties quoties, et an *in quocumque loco* preces ipsas fuderint ?

Resp. Ad 1m. *Affirmative.*

Ad 3m. *Affirmative juxta votum Consultoris, nempe servato decreto Sacræ Congregationis die 7 Martii 1678 approbato ab Innocentio XII, cujus initium Delatæ sæpius* [1].

b) La constitution *Misericors* leur accorde une fois par mois ces indulgences, sans faire mention de l'obligation de réciter les six *Pater, Ave*, etc., devant le Saint-Sacrement :

IX. De même, une fois par mois, s'ils récitent cinq *Pater, Ave* et *Gloria* pour les besoins de l'Eglise et un autre *Pater, Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife, ils gagneront les mêmes indulgences que ceux qui font les stations de Rome et qui visitent avec piété la Portioncule, les lieux saints de Jérusalem et le sanctuaire de l'Apôtre saint Jacques à Compostelle [2].

c) Le 7 juillet 1896, le Souverain Pontife a acordé aux Tertiaires la communication des indulgences des grands Ordres franciscains. Or, parmi ces indulgences, il en est une qu'on appelle la *Station du Saint-Sacrement*, qui est ainsi expliquée dans le sommaire donné par les *Rescripta* :

6° Idem Paulus V de novo concessit et confirmavit Ordini Fratrum Minorum stationem sanctissimi Sacramenti, ut quilibet Religiosus istius Ordinis, qui recitabit ante altare sanctissimi Sacramenti sex *Pater Noster*, sex *Ave Maria* et sex *Gloria Patri*, lucretur omnes indulgentias Stationum Romæ, Hierosolymorum, S. Jacobi Galitiæ et Portiunculæ [3].

On voit par les expressions *ante altare sanctissimi Sacramenti*, que cette indulgence des six *Pater*, etc., ne peut être gagnée par les Frères Mineurs que devant l'autel du Saint-Sacrement. Or, du moment que les tertiaires n'en jouissent que par communication avec les membres du grand Ordre, il semble qu'ils soient tenus par les mêmes conditions que ceux-ci. Telle est du moins l'interprétation rationnelle de la concession.

Néanmoins, dans plusieurs documents émanés des membres de l'Ordre de Saint-François, nous avons vu une interprétation contraire.

Voici en quels termes le *Manuel du Tiers Ordre*, publié par les Frères Mineurs en 1898, parle de cette indulgence :

II. Indulgences concédées pour cinq ans jusqu'au 7 juillet 1901 et renouvelables. *Bref de communication* (*Léon XIII, 7 juillet 1896*). — Station du Saint-Sacrement ou six *Pater, Ave* et *Gloria*, récités en *quelque endroit que ce soit* (S. C. Ind., 14 avril 1856), aux intentions du Souverain Pontife ; les Tertiaires gagnent chaque fois les indulgences (applicables aux âmes du Purgatoire) des stations de Rome, Jérusalem, Compostelle et Portioncule (Léon X). — Il n'est pas nécessaire d'y ajouter d'autres prières ; la confession et la communion ne sont pas requises (S. C. Ind., 14 avril 1856), il suffit d'être en état de grâce [1].

Si nous soulevons cette difficulté, qu'on veuille bien croire, non pas à un parti pris, mais au désir d'éviter aux membres du dit Tiers Ordre le grave ennui de ne pas gagner les indulgences en omettant une condition qui, si elle est obligatoire réellement, s'impose sous peine de nullité.

Q. — Un évêque est-il docteur *vi ordinis* ou *vi jurisdictionis?* En conséquence, quelle est la valeur d'un vote émis par un évêque *in partibus* dans un concile ?

R. — Il faut distinguer entre les conciles *provinciaux* et les conciles *généraux*.

1° Dans les conciles généraux, les évêques titulaires ont les mêmes prérogatives que les évêques résidentiels. C'est l'enseignement de Thomas Campeggi. Dans son livre *De auctoritate SS. Conciliorum*, il énumère ceux qui ont voix décisive dans les conciles et il range parmi eux les évêques titulaires :

Similiter Episcopi, qui ecclesiis præsunt in terris infidelium, et qui renunciarunt episcopatui, vocem habent decisivam, quoniam dare vocem in concilio non est specialis jurisdictionis hujus vel illius ecclesiæ, sed competit universali Ecclesiæ, et Episcopis eam repræsentantibus, de cujus corpore sunt hi Episcopi, cum dignitatem retineant episcopalem, omniaque retineant personæ cohærentia, sintque Episcopi universalis Ecclesiæ, licet administratione careant, retinentes ordinem et honorem, quin etiam jurisdictionem habitu. Similiter repræsentant populum habitu, licet non actu, quos etiam credimus non carere populo christiano infidelibus permixto.

Nous verrons plus loin la confirmation de cet enseignement.

2° Dans les conciles provinciaux, les évêques titulaires n'ont que voix consultative, à moins d'être admis à voter avec les évêques par tous les évêques qui ont droit d'y prendre part. En voici la preuve :

En 1850, l'archevêque d'Aix se disposant à convoquer le concile de sa province, se trouvait en présence d'un évêque qui avait habité une autre province et qui après avoir donné sa démission, était venu se fixer dans sa ville épiscopale. Ne sachant quelle conduite tenir à son égard, il s'adressa au Saint-Siège pour demander une règle à suivre. L'affaire fut traitée *per summaria precum*, en sorte qu'elle ne se trouve pas dans le *Thesaurus resolutionum ;* mais on peut la lire et dans les *Causæ selectæ*... de Lingen, p. 898, et dans le *Tractatus de Concilio provinciali*, p. 111, de

[1] S. C. Ind., *Decreta Authentica*, n. 374.
[2] *Manuel du Tiers Ordre de Saint-François*, p. 272.
[3] Schneider, *Rescripta Authentica*, p. 386.

[1] *Manuel du Tiers Ordre de Saint-François*, p. 291.

Bouix, qui a reproduit la feuille même expédiée à l'archevêque d'Aix. Nous citons un passage du rapport, d'abord parce qu'il confirme ce que nous avons dit dans la première partie de la réponse, et ensuite parce qu'il donne les motifs de la solution adoptée par la S. Congrégation. Après avoir cité le passage de Campeggi, il ajoute :

Hæc tamen quadrant profecto quoad concilia generalia et œcumenica, de quibus indubie agit Campegius, non autem quoad concilia particularia seu provincialia, in quibus ut Episcopus voce polleat decisiva, necesse est ut actuali fruatur jurisdictione in provincia, cujus negotia et causæ tantum subjectorum in concilio expenduntur ; et proinde qui non habet jurisdictionem in ea, caret auctoritate in judicando et statuendo. Quod clarius patet ex verbis eruditissimi Catalani, *Cæremon. Episcop.*, cap. 31, § 2, num. 6 ; ibi : « Soli itaque Episcopi comprovinciales cum Metropolitano vocem decisivam obtinent, unaque cum ipso judicant. » Et apertissime patet de jure quoad vicarium Metropolitani, qui sit Episcopus et concilio intersit una cum Metropolitano. Illi enim suffragium denegatur, teste card. Petra (loc. cit., num. 64) et ex superius relata doctrina Zerolæ, ubi loquitur de Episcopo alterius provinciæ, qui admitti potest uti consultor, seu cum voto consultivo, nisi tamen ad votum decisivum admitteretur ex consensu concilii, in quo requiritur consensus omnium Coepiscoporum ut tradit Petra (*loc. cit.*, num. 68 et 69) et Quaranta (*loc. cit.*, in addit. ad q. 28).

Voici la décision :

Utrum Episcopus, de quo quæritur, votum decisivum ferre in concilio provinciali possit ac valeat ? — Resp. *Negative, nisi omnes et singuli Episcopi consentiant.*

Q. — Atteint de douleurs qui m'empêchent de fléchir les genoux jusqu'à terre, et n'ayant pas de vicaire en ce moment, puis-je faire le chemin de croix publiquement du haut de la chaire, en me tournant vers chaque station pour l'*Adoramus te Christe*, etc., puis, pour la récitation du *Pater*, *Ave*, etc., me tenant agenouillé sur un petit banc dans la chaire ?

R. — Il faut pour cela un indult. On trouve un exemple d'une concession de ce genre au n. 407 des *Rescripta authentica*. Voici l'exposé fait par le recourant :

Archiepiscopus S. ad pedes Sanctitatis Vestræ provolutus humillime exponit, quod in plurimis ecclesiis non tantum diœceseos, sed etiam Provinciæ, quæ Metropolitæ S. subest, exercitium s. Viæ Crucis, quod cum magna populi devotione et frequentia peragitur, jam ab initio hoc modo fieri consuevit, ut clericus vel sacerdos in sacro pulpito genuflexus manens recitet populo breves considerationes et solitas preces totius Viæ Crucis, populus autem, unoquoque suum locum tenente, post singulas stationes, sicut sacerdos ipse aliquem corporis motum aut genuflexionem faciat, et oculos ad momentum versus regionem sequentis stationis convertat, licet etiam hoc per imagines stationum nonnunquam in parte ecclesiæ posteriori dispositas...

Sacra Congregatio Indulgentiarum et Sacrarum Reliquiarum, attentis peculiaribus circumstantiis, *de speciali gratia in exemplum non afferenda*, prævia sanatione quoad præteritum relate ad exercitium Viæ Crucis juxta exposita tam in S. quam in diœcesibus suffraganeorum in ecclesiastica provincia Archiepiscopo Oratori subjecta existentibus factum, benigne permittit, ut enuntiata methodus in dicta diœcesi et provincia servari possit, ita tamen, ut Christifideles saltem in loco, ubi manent, pro qualibet Viæ Crucis statione assurgant et genuflectant.

Il est à désirer que des indults semblables soient obtenus pour les églises paroissiales où le curé est seul, et où la disposition des lieux ne lui permet pas d'aller de station en station, mais l'oblige à monter en chaire pour l'exercice du chemin de la croix.

Q. — Peut-on conserver en conscience un livre tel que le *Combat spirituel*, imprimé en 1898 sans approbation épiscopale ?

R. — Le *Combat spirituel* a l'approbation générale de l'Eglise ; on peut donc l'imprimer et le lire sans approbation épiscopale : voilà ce que quelques-uns ont pensé.

Mais à la rigueur de la lettre, il faut une nouvelle approbation, pour prévenir les erreurs qui pourraient se glisser dans toute nouvelle édition. Cependant on pourrait, *en face d'un fait posé de bonne foi*, peut-être suivre la règle tracée autrefois pour l'usage des livres liturgiques qui ne portaient pas l'attestation de l'évêque certifiant leur parfaite conformité avec l'exemplaire authentique : on les permettait, *modo constiterit doctorum et sapientum hominum testimonio eos... ab authenticis non discrepare*[1].

LITURGIE

Q. — 1° Le catalogue des fêtes primaires et secondaires porte parmi les fêtes primaires : *Dedicatio* PROPRIÆ *Ecclesiæ*. D'où je conclus qu'en France la fête de la Dédicace n'est que fête secondaire pour les églises *non consacrées*. Il semblerait donc que dans ces églises *non consacrées*, la fête du titulaire ou du patron, étant fête primaire, doit, dans l'occurrence, avoir le pas sur la Dédicace qui n'est que secondaire. Qu'en pense le cher *Ami?* Faut-il faire l'office du titulaire, en renvoyant la Dédicace, bien que double de première classe, au premier jour libre ?

2° *Quid*, le patron arrivant en semaine, pour la solennité coïncidant avec le dimanche de la Dédicace ?

3° D'après les nouvelles rubriques, aux premières et aux deuxièmes vêpres du jour octave des fêtes primaires de Notre-Seigneur, on doit faire tout l'office du jour octave, avec simple mémoire d'un double majeur précédent ou suivant. Le jour octave de la Dédicace, considérée, je crois, comme fête de Notre-Seigneur, en concurrence avec la Présentation de la sainte Vierge, doit-il avoir ses vêpres entières *a)* dans une église consacrée ? *b)* dans une église non consacrée ?

4° Un prêtre *non adscriptus* à l'église consacrée, mais résidant sur la paroisse, doit-il en ce cas dire ses vêpres *de die Octava* ou de la Présentation ?

R. — Ad I. Dans l'*Ami du Clergé*, 1895, p. 320, se trouve un décret répondant parfaitement à la question :

« An in casu etiam in Ecclesiis non consecratis fieri debeat de anniversario Dedicationis omnium Ecclesiarum, translato festo patroni vel viceversa ?

[1] Conc. d'Avignon, 1849, tit. I, ch. 6.